

15 NOV. 2021 AU
1^{er} MARS 2022



LES RDV
de l'eau



Dans le cadre de son projet de territoire, Bourges Plus souhaite marquer un tournant dans sa gestion du cycle de l'eau. Pour cela, elle souhaite associer les citoyens pour construire sa future politique de gestion du cycle de l'eau.

Et l'eau ça vous dit quoi ?

Notre rapport personnel à cet élément est unique... Aussi, vous êtes invités à vous exprimer sur cette question par l'intermédiaire d'une collecte d'images sur le thème de l'eau.

EN SAVOIR +



AGGLO-BOURGESPLUS.FR

RÈGLEMENT AU VERSO

PROJET DE
**TERRI-
-TOIRE**
BOURGES PLUS



POUR PARTICIPER

ART 1 : Les images sont donnés et non restituées après l'installation artistique. Elles doivent être de taille modeste et facilement manipulables.

ART 2 : peuvent être collectés tous les supports ayant un lien avec de l'eau : photos, vidéos, cartes postales, panneaux d'exposition, affiches publicitaires et de film...sous format papier ou numérique.

ART 3 : votre expression étant au cœur du projet participatif, nous vous encourageons à vous exprimer sur le support que vous nous avez transmis.

Le texte doit faire au maximum ½ page dactylographiée ou une page manuscrite.

La contribution écrite n'est pas obligatoire.

Par exemple : mes parents habitaient sur les bords du Canal de Berry. J'ai vu au fil des années, son niveau baisser et ses cycles se modifier...cela m'inquiète.

ART 4 : les sujets de vos supports peuvent être en lien direct avec le territoire de la communauté d'agglomération, mais plus largement hors territoire.

Par exemple : photo prise lors d'un voyage pour montrer la pollution des océans...

ART 5 : vous pouvez déposer vos supports dans la mairie de votre lieu de résidence, sur le territoire de la communauté d'agglomération Bourges Plus. Vous trouverez un lieu supplémentaire dans le bâtiment de Bourges Plus situé au Prado à Bourges [4 Bd de L'Avenir].

ART 6 : merci de penser à indiquer sur les supports ou sur l'enveloppe dans laquelle ils seront, vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter.

Exemple : Nom, prénom, adresse, n° de tél et adresse mail (facultatif).

ART 7 : vos supports seront utilisés dans le cadre d'une réflexion sur les 4 prochaines années. Tous les supports ne seront pas utilisés au même moment et par conséquent, non visibles lors des premières restitutions publiques.

ART 8 : vous pouvez déposer les supports jusqu'au 1^{er} mars 2022.

RENSEIGNEMENTS :

info@agglom-bourgesplus.fr

rendezvousdeleau@agglom-bourgesplus.fr